

01

Vex

Zone à bâtir

- Zone village
- Zone extension village - V (0.02)
- Zone habitation forte densité A - Vex (0.60)
- Zone habitation moyenne densité A - Vex (0.40)
- Zone habitation moyenne densité B - Vex (0.35)
- Zone habitation faible densité A - Vex (0.25)
- Zone habitation faible densité B - Vex (0.20)
- Zone habitation faible densité C - Vex (0.20)

Autres zones

Zone protection paysage

- d'importance nationale
- d'importance locale A

Zone protection nature

- d'importance nationale
- d'importance locale A

Zone sensible

- Pour le site
- En cas d'accidents

Vex

Zone à bâtir

-  Zone village
-  Zone extension village : (0.80)
-  Zone habitation forte densité A - Vex (0.60)
-  Zone habitation moyenne densité A - Vex (0.40)
-  Zone habitation moyenne densité B - Vex (0.35)
-  Zone habitation faible densité A - Vex (0.25)
-  Zone habitation faible densité B - Vex (0.20)
-  Zone habitation faible densité C - Vex (0.20)
-  Zone habitation faible densité D - Les Mayens de Sion (0.10)
-  zone constructions et installations d'intérêt public A
-  zone constructions et installations d'intérêt public B
-  zone constructions et installations d'intérêt public C
-  zone constructions et installations d'intérêt public D
-  Zone camping A
-  Zone camping B
-  Zone dépôt matériaux et déchets
-  Zone à aménager
-  Limite communale

Autres zones

Zone protection paysage

- d'importance cantonale
- d'importance locale A

Zone protection nature

- d'importance cantonale
- d'importance locale A

Zone sensible

- Pour le site
- Hales et bosquets
- Hales à conserver
- Autre forêt

A titre indicatif

- Zone archéologique
- Ligne HT
- Conduite forée
- Galerie d'amenée d'eau
- Ruisseaux - torrents

Zone protection des sources

- SI
- SII
- SIII

07.0

échelle

07.07.2014

échelle 1/2'



Adopté par le l'Assemblée primaire en séance du : 16 juin 2005

Adopté par le Conseil d'Etat en séances des : 12 avril 2006 et 24 juin 2009

